



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre
dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un examen d'ensemble de la situation des femmes et des filles dans les zones rurales, dans le contexte mondial. Le rapport montre comment les progrès de l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural contribuent au développement rural et à la sécurité alimentaire. Le rapport examine l'accès des femmes rurales aux ressources (terre, crédit, vulgarisation agricole, information et technologie), aux marchés, à l'emploi et au travail décent et à la protection sociale. Il examine aussi leur contribution au travail non rémunéré consistant à dispenser des soins, comment la fourniture de services pourrait réduire un tel fardeau, et leur rôle dans le développement durable. Le rapport conclut sur un ensemble de recommandations que la Commission de la condition de la femme pourrait examiner.

* E/CN.6/2012/1.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. La situation des femmes dans les zones rurales	3
III. Le peu de cas fait de l'agriculture et la crise alimentaire.	6
IV. L'accès aux ressources productives et aux marchés	8
V. L'emploi rural et le travail décent	13
VI. Les soins non rémunérés et l'accès aux services	16
VII. Développement durable	18
VIII. Conclusions et recommandations.	19

I. Introduction

1. En application de la résolution 2009/15 du Conseil économique et social, la Commission de la condition de la femme, à sa cinquante-sixième session, examinera le thème prioritaire de la session : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels ». Le présent rapport traite du renforcement du pouvoir économique des femmes rurales et un autre rapport (E/CN.6/2012/4) examine les systèmes et institutions de gouvernement attentifs à l'égalité des sexes. Le rapport sur le renforcement du pouvoir économique des femmes (E/CN.6/2012/10) examine la situation macroéconomique et analyse la situation des femmes qui travaillent ou qui sont amenées à prendre des décisions. Les trois rapports doivent être lus parallèlement si l'on veut se faire une idée d'ensemble des problèmes qui se posent aux femmes rurales.

2. Le présent rapport s'inspire des conclusions d'un groupe d'experts sur le « Renforcement du pouvoir économique des femmes rurales : les institutions, possibilités et participation », réuni par ONU-Femmes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) du 20 au 23 septembre 2011 à Accra. Le rapport intègre l'analyse et les exemples fournis par des États Membres et par d'autres entités des Nations Unies¹. Il donne en conclusion des recommandations qu'examinera la Commission.

II. La situation des femmes dans les zones rurales

3. Quatre-vingt-six pour cent des femmes et des hommes, dans les campagnes, vivent de l'agriculture, qui emploie environ 1,3 milliard de personnes; dans les pays en développement, il s'agit de petits exploitants ou de paysans sans terre²; 43 % sont des femmes³. Les femmes sont actives dans tous les secteurs de l'agriculture mais une grande partie de leur travail n'est pas rémunéré. Dans les pays en développement, les femmes rurales sont responsables au premier chef de la culture des plantes vivrières et des légumes, ainsi que de l'élevage des petits animaux (voir A/66/181, par. 13). En 2008, les femmes représentaient environ 12 % de la population employée dans le secteur de la pêche³, et il s'agit surtout de la pêche de subsistance ou de la petite pêche commerciale, mais aussi des pêcheries artisanales et industrielles où les femmes sont présentes aux étapes du traitement et de la vente. Dans la foresterie, les femmes sont généralement employées dans des emplois

¹ Des contributions ont été reçues des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Cameroun, Colombie, Danemark, Djibouti, Estonie, Fidji, Finlande, Italie, Japon, Kenya, Maurice, Nouvelle-Zélande, République arabe syrienne, Serbie, Soudan, Suède, Suisse, Timor Leste et Ukraine. Les organismes des Nations Unies suivants ont également fourni des contributions : la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la FAO, le FIDA, le Bureau international du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

² www.fao-ilo.org/ilo-dec-employ/en/?no_cache=1.

³ www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e02.pdf.

subalternes et elles contribuent à l'agroforesterie, à la gestion des bassins versants, à l'amélioration des arbres, à la protection et la gestion des forêts au sein de leur collectivité. Les deux tiers des 400 millions de petits éleveurs pauvres sont des femmes⁴.

4. Dans les campagnes, les femmes et les hommes sont généralement occupés à des activités multiples et simultanées – petite agriculture, travail salarié agricole ou non agricole, activité indépendante – pour assurer leurs moyens d'existence. Selon la saison, ils sont amenés à changer d'emploi mais restent souvent sans travail ou sous-employés pendant certaines périodes⁵. Le revenu des activités non agricoles représente environ 42 % du revenu des ménages en Afrique, 40 % en Amérique latine et 32 % en Asie⁶.

5. La pauvreté demeure massive et est essentiellement un phénomène rural; dans le monde en développement, 1,4 milliard de personnes sont extrêmement pauvres, dont 70 %, dans les zones rurales. Un tiers de ce nombre vit en Afrique subsaharienne, et l'Asie du Sud en abrite actuellement environ la moitié⁷. En Europe, dans les pays qui ont récemment adhéré à l'Union européenne, plus de la moitié de la population vit dans les zones rurales et, dans certains pays, la pauvreté est surtout rurale. En Albanie, par exemple, près de 90 % des pauvres vivent dans les zones rurales. Au Canada et aux États-Unis, 14 % de la population rurale est pauvre, et les plus vulnérables sont les ménages dirigés par une femme, les enfants et les minorités ethniques⁸.

6. Les données mondiales et régionales font apparaître de graves disparités entre le milieu urbain et le milieu rural, en raison de la médiocrité des services publics dans les zones rurales et du sous-développement rural. Les femmes à la ferme sont surchargées de travail, et dans le ménage cela limite le temps et l'énergie consacrés aux enfants et à la préparation de repas nourrissants et d'aliments de sevrage⁹. Dans les pays en développement, la malnutrition infantile est deux fois plus fréquente dans les zones rurales que dans les zones urbaines; les moins de 5 ans risquent davantage de mourir dans les ménages ruraux que dans les ménages urbains; les enfants des campagnes sont deux fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés que les enfants des villes, et l'écart entre les sexes est plus grand dans les zones rurales. C'est également dans les zones rurales que vivent 8 sur 10 personnes n'ayant pas l'eau potable¹⁰.

7. La mortalité maternelle est la plus élevée dans les pays où la pénurie de personnel médical qualifié est la plus grande – c'est-à-dire dans l'Afrique subsaharienne rurale, les campagnes d'Asie du Sud et d'Océanie, en particulier dans les populations les plus pauvres et les moins instruites¹⁰. Dans le monde, on compte environ 1 000 femmes qui meurent chaque jour d'une complication de la grossesse

⁴ FAO, « Le rôle des femmes dans l'agriculture », document de travail ESA No. 11-02, mars 2011.

⁵ FAO, FIDA et OIT, *Gender Dimensions of Agricultural and Rural Employment: Differentiated Pathways out of Poverty; Status, Trends and Gaps* (Rome, 2010).

⁶ FAO, *Promoting Farm/Non-farm Linkages in Developing Countries; Case Studies from Africa and Latin America* (Rome, 2002).

⁷ FIDA, *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (Rome, 2010).

⁸ www.ruralpovertyportal.org.

⁹ N.O. Onofiok et D.O. Nnanyelugo, "Weaning foods in West Africa: nutritional problems and possible solutions", *Food and Nutrition Bulletin*, Vol. 19, No. 1, 1998.

¹⁰ Nations Unies, *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, 2010 et 2011.

ou de l'accouchement et 99 % de ces décès maternels ont lieu dans les pays en développement. Les femmes qui accouchent dans les villes ont deux fois plus de chances d'être aidées par du personnel qualifié que celles qui accouchent dans les campagnes¹¹.

8. Les femmes des campagnes ne constituent pas un groupe homogène et leur sort varie en fonction de l'accès aux actifs productifs, de leur potentiel, de leurs perspectives et de leurs possibilités de s'exprimer. Par exemple, les villages frappés par le VIH ou le sida comportent d'ordinaire un plus grand nombre d'adultes malades, d'orphelins et d'enfants vulnérables, ce qui accroît disproportionnellement le fardeau des soins dispensés par les femmes et les filles rurales. La pénurie aiguë de main-d'œuvre qui en résulte dans ces populations compromet la production agricole, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et réduit encore le temps disponible des femmes et des filles. Les veuves sont plus susceptibles de perdre leurs atouts productifs tels que leur terre. Les femmes appartenant aux minorités ou à des castes ou classes sociales inférieures ont habituellement encore moins accès que les autres femmes rurales aux soins de santé, à l'enseignement et aux instances de décision. Les données de la FAO pour 20 pays montrent que généralement les ménages dirigés par une femme, dans les campagnes, tendent à être plus pauvres que ceux dirigés par un homme. Cependant, quand elles reçoivent le salaire d'un mari parti travailler à l'étranger ou l'aide de réseaux sociaux, leur situation est meilleure.

9. Les femmes habitant des régions reculées sont isolées du fait de la rareté des moyens de transport, du manque d'accès aux techniques de la communication, à l'information et aux institutions publiques. Les conditions météorologiques extrêmes, le mauvais état des routes, des horaires de travail saisonnier rigoureux et des normes sexistes contribuent à limiter leur mobilité physique. Bien souvent elles n'ont pas les moyens nécessaires pour obtenir immédiatement une aide quand leurs droits sont violés, par exemple dans des relations marquées par de mauvais traitements. Elles restent souvent à domicile pour veiller au bétail, aux autres animaux de ferme et autres possessions du ménage. Alors qu'elles assument la plupart des tâches de gestion dans la collectivité locale, notamment l'organisation d'activités sociales, les hommes se réservent généralement les rôles politiques au niveau local.

10. Les femmes dans les campagnes détiennent pourtant une grande partie des connaissances nécessaires pour accroître la sécurité alimentaire, empêcher la dégradation de l'environnement et préserver la biodiversité agricole. Elles sont les gardiennes et les utilisatrices des connaissances traditionnelles, notamment sur les moyens de résister aux effets du climat, elles gèrent les semences et utilisent souvent les plantes locales, y compris les plantes médicinales, et connaissent les diverses variétés et pratiques alimentaires nécessaires à leur survie, à leur santé et à leur bien-être.

11. Les moyens d'existence des femmes autochtones sont étroitement liés à l'environnement et dépendent beaucoup de l'accès à la terre, au terroir et aux ressources. Leurs systèmes culturels et de connaissance sont souvent liés de près à leurs occupations traditionnelles, par exemple l'artisanat, les petites industries locales, la chasse, la pêche, le piégeage des petits animaux sauvages, la culture

¹¹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde, 2009*.

itinérante ou la cueillette. Cependant, des pressions de plus en plus lourdes sont exercées sur la terre et les ressources et de nombreux peuples autochtones luttent pour la défense de leurs droits sur leurs terres ancestrales. Dans ces luttes, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des femmes sont d'importance essentielle.

12. Les filles souffrent souvent, dans les campagnes, de discrimination sexiste. Elles sont plus poussées que les filles des villes à adhérer aux pratiques et aux coutumes traditionnelles. Le mariage et la grossesse précoces limitent leurs relations sociales et leurs possibilités d'éducation et les exposent à des risques plus grands sur le plan de la santé de la procréation. Dans les campagnes des pays en développement, Chine exclue, 45 % des femmes âgées de 20 à 24 ans sont en couple ou ont été mariées avant l'âge de 18 ans, contre 22 % seulement des femmes des villes. Le travail non rémunéré est un fardeau particulièrement pesant pour les filles des zones rurales.

13. La situation des femmes des zones rurales doit être améliorée. Elles peuvent accroître leur autonomie et leur pouvoir dans la famille et dans le milieu local par divers moyens – l'éducation, le revenu indépendant, de nouvelles responsabilités après l'émigration du conjoint, l'héritage de biens ou la participation aux décisions collectives – leurs perspectives sont souvent limitées par le niveau de développement atteint et parfois par des facteurs locaux bien précis tels que l'isolement ou l'éloignement (pour un examen plus poussé de l'action collective des femmes et de leur participation aux processus de décision, voir E/CN.6/2012/4).

III. Le peu de cas fait de l'agriculture et la crise alimentaire

14. Les principaux facteurs qui limitent les possibilités de renforcement du pouvoir économique des femmes sont structurels et profondément enracinés. Parmi ces facteurs figurent le contexte mondial de la production et du commerce agricoles, de nouvelles tendances démographiques mondiales, l'exacerbation de la concurrence autour des ressources naturelles et les politiques de développement agricole et rural des pays. Dans beaucoup de pays en développement, l'investissement consacré à la production de produits agricoles destinés à l'exportation a joué un rôle dominant dans le choix des politiques agricoles au détriment de l'investissement consacré à la production pour les marchés locaux.

15. L'instabilité des prix alimentaires, l'exacerbation de la concurrence autour des ressources, le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des facteurs dangereux tant pour les pays en développement que les pays industrialisés. D'ordinaire, les pays les moins avancés ne peuvent payer les primes d'assurance et prendre les autres mesures nécessaires pour atténuer les effets des variations des prix ou du climat. La lenteur de la reprise après la crise financière et économique compromet le développement rural de beaucoup de pays ainsi que le développement économique en général, la stabilité politique, la paix et la sécurité dans le monde. La toute récente sécheresse grave, accompagnée de famine, dans la Corne de l'Afrique montre assez qu'il est urgent de chercher à remédier aux causes profondes de la crise alimentaire.

16. Selon la FAO, en 2010, 925 millions de personnes dans le monde souffraient de façon chronique de la faim; 60 % sont des femmes (E/2007/71, par. 14)¹. De fortes flambées des prix du riz, du blé et du maïs en 2008 ont largement accru le

nombre de personnes souffrant de la faim et tombées dans la pauvreté. En 2007 et 2008, du fait du renchérissement brutal des prix alimentaires et des prix des combustibles, entre 130 et 155 millions d'habitants des pays en développement sont tombés dans l'extrême pauvreté¹². L'instabilité des prix alimentaires frappe de plein fouet les ménages pauvres et les petits agriculteurs pauvres, dont la majorité sont des femmes, qui sont généralement moins capables d'investir dans des mesures d'augmentation de la productivité pendant les périodes de variations imprévisibles des prix¹³.

17. La sécurité alimentaire pourrait être améliorée moyennant une réduction systématique des inégalités entre les sexes dans les politiques agricoles et le développement rural. La FAO estime que les gains de productivité qui résulteraient d'un accès plus égal des femmes aux engrais, aux semences et aux outils agricoles permettraient d'améliorer la production agricole totale dans les pays en développement de 2,5 à 4 %, ce qui réduirait de 100 à 150 millions le nombre d'affamés dans le monde¹⁴.

18. Les prix internationaux de la plupart des produits agricoles resteraient aux niveaux atteints en 2010 ou seraient plus élevés encore pendant la prochaine décennie, ce qui compliquera la réalisation des objectifs mondiaux de sécurité alimentaire et d'amélioration de la nutrition¹⁵. Des mécanismes de sécurité ciblés et des réserves alimentaires d'urgence permettraient de réduire les conséquences négatives des prix alimentaires élevés pour les femmes et hommes pauvres, et une action collective pourrait aider les petits agriculteurs à en profiter.

19. La croissance agricole, en particulier dans la petite agriculture, aide à améliorer la sécurité alimentaire et profite à ceux dont le revenu est faible et qui en dépensent une grande partie pour s'alimenter. Cette croissance peut aider à éliminer la faim, à assurer le développement rural et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes¹⁶. On estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) dans l'agriculture est un moyen au moins deux fois plus efficace de réduire la pauvreté que la croissance du PIB en dehors de l'agriculture¹⁷. Dans beaucoup de pays la croissance agricole souffre de nombreuses années de désintérêt, dans les politiques suivies, et de sous-investissement.

20. L'intérêt nouveau marqué au secteur agricole par les organisations internationales ainsi que par de nouveaux milieux devrait permettre de reconnaître plus largement et de mieux soutenir les femmes et les filles rurales. En 2003, dans la Déclaration de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire en Afrique, les chefs d'État et de gouvernement des pays africains se sont engagés à allouer au moins

¹² Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2009; commodities at the Crossroads* (Washington, 2009).

¹³ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : 2010-2011 : Le rôle des femmes dans l'agriculture : comment l'instabilité des prix internationaux affecte les économies nationales et la sécurité alimentaire?* (Rome, 2011).

¹⁴ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11 : Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement* (Rome, 2011).

¹⁵ OCDE-FAO : *Perspectives agricoles 2011-2020*.

¹⁶ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement* (Washington, 2007); et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2011-2020 (A/CONF.219/3/Rev.1).

¹⁷ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, op. cit.

10 % du budget de leur pays au développement agricole. En 2009, le Sommet du Groupe des 8 a adopté l'initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire et mobilisé des annonces de contribution dépassant 22 milliards de dollars dans le but d'inverser le déclin de l'investissement consacré à l'agriculture et à la sécurité alimentaire¹⁸. La communauté internationale a consacré 7,5 milliards de dollars de l'aide publique au développement au développement rural et au secteur agricole en 2008 et 2009. La place faite à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans cette aide demeure limitée. Selon les données du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 3 % seulement de ce montant a été alloué à des programmes dont l'égalité des sexes est l'objectif primaire, et 32 % seulement à des programmes dont l'égalité des sexes est un objectif secondaire.

21. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012 offrira une possibilité nouvelle d'attirer l'attention sur la contribution des femmes et des filles des zones rurales au développement durable et d'accroître leur participation aux processus de définition des politiques. Les Fonds relatifs au climat offrent également des possibilités de soutenir les systèmes de production vivrière des femmes en milieu rural. À la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2009, les pays industrialisés ont promis 30 milliards de dollars pour une action de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique pour la période 2010-2012 et se sont engagés à mobiliser à plus long terme 100 milliards de dollars de plus par an d'ici à 2020¹⁹.

22. Les négociations commerciales sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce offrent un cadre de débat sur des questions telles que l'accès aux marchés, l'élimination des subventions à l'exportation et des subventions intérieures, les obstacles tarifaires et non tarifaires, le traitement spécial et différencié au profit des pays en développement. Le Cycle d'Uruguay n'étant pas parvenu à un accord sur ces questions, le Cycle de Doha, amorcé en 2001, offre des moyens de répondre aux préoccupations de développement rural et de sécurité alimentaire des pays en développement.

23. L'autonomisation des femmes et des filles rurales est un aspect essentiel de la solution de certains problèmes mondiaux actuels parmi les plus graves : la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Leur action est d'importance critique pour obtenir une augmentation des taux de croissance agricole et une amélioration de la sécurité alimentaire, pour réduire la transmission entre générations de la pauvreté et mieux gérer les terres et les ressources rurales de façon durable.

IV. L'accès aux ressources productives et aux marchés

24. Donner aux femmes le droit d'acquérir de la terre et d'autres biens et d'avoir accès aux marchés est un élément indispensable du renforcement de leur pouvoir

¹⁸ *Musjoka Accountability Report: Assessing Action and Results against Development-related Commitments*, 2010.

¹⁹ http://unfccc.int/meetings/copenhagen_dec_2009/meeting/6295.php.

économique et c'est souvent la base d'une production vivrière durable. Les données sur l'ensemble du monde montrent que les femmes ont les mêmes droits que les hommes concernant la propriété dans 115 pays et les mêmes droits d'hériter dans 93 pays²⁰. Cependant, on discerne dans toutes les régions des disparités entre les sexes concernant la possession de la terre. Quand les femmes ont effectivement accès à la terre, par le mariage, l'héritage, par une réforme agraire ou par le fonctionnement du marché de la terre, cette terre est souvent de qualité moins bonne que celle que contrôlent ou possèdent les hommes²¹. Des normes et des traditions culturelles et des lois écrites ou coutumières discriminatoires limitent souvent, excluent ou défavorisent les femmes dans l'accès à la terre, le contrôle des moyens financiers, les services de vulgarisation, l'information et les nouvelles technologies²². Dans certains pays, les politiques suivies et les réformes de la législation de l'héritage et du mariage peuvent pourtant faciliter l'accès des femmes aux ressources et leur contrôle de ces ressources.

25. Dans beaucoup de pays, les pâturages communaux, les forêts et les rivières communales ont une grande importance pour les ménages les plus pauvres et les populations autochtones, en particulier pour les femmes, qui en dépendent pour la collecte du bois, des aliments, du fourrage et comme autre source de revenu²³. Alors que les femmes et les hommes ont des droits d'usage, ce sont souvent les hommes âgés, dans la collectivité locale, qui en conservent le contrôle. L'accès limité des femmes à la terre signifie que généralement elles possèdent moins d'animaux – et des animaux plus petits. Alors que les femmes réussissent aussi bien que les hommes dans l'obtention d'un revenu de l'élevage des animaux de ferme, à mesure que la production vivrière devient commercialisée, les décisions et le revenu tendent à revenir aux hommes; les femmes tenant de petites exploitations sont souvent évincées et elles peuvent être contraintes de chercher un emploi sur la terre d'autres agriculteurs.

26. L'exacerbation de la concurrence pour l'obtention de ressources, qui tient en partie à l'essor du marché de la terre et à l'expansion urbaine, a eu un impact négatif sur les pays en développement. Quand l'action des pouvoirs publics est fragile et quand la protection juridique des collectivités locales et des petits exploitants est également fragile, les femmes sont victimes de discrimination. L'acquisition de terres par des investisseurs intérieurs ou étrangers, en particulier en Afrique et en Asie du Sud-Est, a augmenté la demande d'eau, en même temps que la pollution des eaux de ruissellement et des eaux souterraines a créé des déséquilibres entre la production de biocarburants et de produits vivriers et restreint les terres dont peuvent disposer les collectivités locales pour la production vivrière.

27. La possibilité d'être propriétaire de terres a des conséquences directes pour le bien-être et le développement de beaucoup d'enfants vivant dans les zones rurales, dont la sécurité alimentaire et l'alimentation dépendent souvent. Dans certains pays en développement, on constate que l'état nutritionnel des enfants en bas âge, lors du sevrage, dépend beaucoup du temps dont disposent les femmes et les filles et peut

²⁰ ONU-Femmes, *Le progrès des femmes dans le monde 2011-12: En quête de justice*.

²¹ *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11*, op. cit.

²² Voir OCDE, « Gender inequality and the MDGs: what are the missing dimensions? », septembre 2010.

²³ Nations Unies, *Enquête mondiale de 2009 sur le rôle des femmes dans le développement : le contrôle par les femmes des ressources économiques et leur accès aux ressources financières, notamment à la microfinance* (New York, 2009) (en anglais).

s'en ressentir quand la demande de main-d'œuvre agricole est forte. Dans les pays où les femmes ne peuvent posséder la terre et dans les pays où elles n'ont pas accès au crédit on compte en moyenne, respectivement, 60 % et 85 % davantage d'enfants souffrant de malnutrition²⁴.

28. La réforme agraire est un moyen de réduire les inégalités entre les sexes dans la propriété de la terre et fait progresser l'exercice, par les femmes, de leurs droits à l'égalité avec les hommes²⁵. La capacité des autorités locales et nationales doit être améliorée de façon à renforcer la législation, introduire de nouvelles réformes et mieux les faire respecter. Les fonctionnaires en poste dans les zones rurales reculées ne connaissent pas forcément la législation ou leur obligation de l'appliquer. Dans les campagnes, les femmes et les hommes connaissent généralement mal leurs droits et n'ont que très peu accès à l'aide juridique et aux moyens de recours, ce qui les empêche d'exercer pleinement leurs droits.

29. Certains pays d'Afrique australe ont amélioré l'administration foncière en recrutant en plus grand nombre des femmes et en décentralisant les autorités chargées d'appliquer la loi, de façon que celles-ci soient plus largement accessibles aux femmes et aux hommes pauvres²⁶. Au Tadjikistan, le fait d'avoir nommé des femmes à des postes de direction a permis d'accroître de 2 à 14 % entre 2002 et 2008 les inscriptions de femmes dans les exploitations agricoles « dekhans ».

30. Au niveau national, la distribution de titres fonciers peut aider les femmes à exercer leurs droits, quand les règles de l'enregistrement obligent les femmes à inscrire leurs titres seules ou quand le nom des deux époux est requis. Par exemple, en Inde, les taux de taxation de l'enregistrement ont été ramenés de 8 à 6 % pour les biens fonciers enregistrés par les femmes, et à 7 % quand le bien est enregistré conjointement par le mari et la femme (voir A/64/93, par. 194). Cependant, la distribution de titres fonciers peut officialiser l'inégalité en figeant la répartition des terres là où, auparavant, le droit coutumier permettait une application plus souple, négociable, des règles²⁵. En Afrique, les projets de distribution de titres fonciers ont entraîné une individualisation du droit de propriété de la terre, des arbres et de l'eau et cela a abouti à l'exclusion de ceux qui, auparavant, avaient des droits coutumiers d'usagers, souvent des femmes pauvres (ibid., par. 191).

31. L'accès aux services financiers (crédit, épargne, assurance et services de transfert des salaires) est essentiel pour le renforcement du pouvoir économique des femmes rurales. Cependant, les femmes ont moins largement accès aux services financiers que les hommes. Par exemple, dans les pays d'Afrique subsaharienne, les femmes détiennent moins de 10 % des crédits accordés aux petites exploitations agricoles. Un certain nombre d'obstacles institutionnels, socioéconomiques et culturels – l'absence de caution, les capacités financières limitées, le manque de temps, la mobilité limitée et la médiocrité des moyens de transport – empêchent les femmes d'avoir accès aux services financiers. Dans certaines parties de l'Asie du

²⁴ OCDE, « Inégalité entre les sexes et les OMD », op. cit.

²⁵ Rao Nitya, « Women's access to land: an Asian perspective », étude faite pour la réunion du groupe d'experts sur le renforcement du pouvoir économique des femmes rurales : institutions, possibilités et participation, Accra, 20-23 septembre 2011.

²⁶ International Land Coalition et Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies, « Securing women's access to land: linking research and action. An overview of action-research projects in Southern Africa », rapport de synthèse No. 15, mars 2011.

Sud, des femmes sans terre ont pu louer ou acquérir des terres collectivement, pour une mise en culture commune, grâce à des crédits publics subventionnés et ciblés.

32. Les institutions de microfinance ont élargi l'accès des femmes au crédit et elles mettent au point des méthodes répondant aux besoins particuliers des femmes rurales. Ainsi, au Bangladesh, la Grameen Bank accorde des prêts à long terme pour l'acquisition de terres ou de logements sous réserve que l'emprunt soit enregistré au nom de la femme, ce qui constitue une meilleure sécurité pour les femmes, diminue le nombre de divorces et d'abandons de femmes et améliore les taux de remboursement. Un programme de microfinance encourageant l'épargne féminine et les groupes féminins de gestion des crédits dans le nord du Mozambique s'appuie sur la tradition locale d'épargne destinée à surmonter les barrières entre les sexes et l'accès au microcrédit. Au Pérou, un programme d'épargne bénéficiant du soutien du FIDA vise l'éducation et la formation à la finance de groupes de femmes rurales; à l'aide de subventions, il a complété l'épargne de ces dernières sur quatre ans. La réponse a été très encourageante, puisque plus de 5 000 comptes de plus que prévu ont été ouverts. En Inde, au Soudan et en Ouganda, des associations de femmes utilisent et mettent au point des moyens novateurs de formation financière élémentaire en vue de la réalisation de plans d'entreprise et l'obtention de prêts²⁷.

33. Les progrès de l'informatisation, la création de distributeurs automatiques de billets et de banques mobiles, font que la distribution des services financiers dépend moins d'une infrastructure toujours coûteuse et permet un accès plus large à ces services des habitants des zones rurales ou reculées. En Afrique du Sud, au Brésil, en Inde, au Kenya et aux Philippines, des institutions financières permettent de desservir à faible coût des clientes rurales, en assurant les services par des bureaux de poste, des stations service et des magasins²⁸. Ainsi, *Ekgaon Technologies* a créé une plateforme novatrice pour aider les femmes des campagnes du Tamil Nadu, en Inde, à avoir accès à l'information et aux services financiers distribués par les pouvoirs publics et par les banques nationales grâce à des centres bancaires mobiles de services de messages courts (SMS).

34. La vulgarisation agricole est un moyen de diffuser les informations au sujet des techniques agricoles nouvelles, des nouvelles variétés de plantes et des possibilités marchandes qui s'offrent, habituellement, pour les cultures commercialisées. Les données actuelles montrent que les agricultrices ne reçoivent que 5 % des services de vulgarisation agricole²⁹. Il existe ainsi une forte demande non satisfaite de services de vulgarisation répondant aux besoins propres des femmes exploitant la terre, par exemple sur les cultures vivrières ou commerciales locales comme le millet, le manioc et le sorgho. Au Nicaragua, l'organisation de services de vulgarisation à l'intention des agricultrices a eu pour résultat que six fois plus de femmes utilisent ces services. Les services de vulgarisation doivent diffuser les connaissances agricoles et biotechniques autochtones et traditionnelles autant que les techniques nouvelles. De nombreuses femmes pauvres ont en effet une compréhension pratique assez complexe de la biodiversité agricole, de la pêche, de l'horticulture, de la foresterie et de la santé³⁰.

²⁷ FIDA, « L'égalité des sexes et la microfinance rurale : atteindre et autonomiser les femmes – Guide à l'intention des spécialistes », 2009.

²⁸ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, op. cit.

²⁹ www.fao.org/worldfoodsummit/english/fsheets/women.pdf.

³⁰ Rapport de la réunion du groupe d'experts sur « Le renforcement du pouvoir économique des

35. La formation de femme à femme a amélioré à la fois la production de subsistance et la sécurité vivrière des ménages au Honduras. La participation active aux coopératives, aux banques de semences et aux bourses d'échanges de semences a amélioré la sécurité alimentaire de beaucoup de populations. Par exemple, une organisation agricole népalaise dont 90 % des membres sont des femmes a été établie pour remédier à une diminution rapide de la diversité des variétés locales de riz. Depuis 2003, cette association a créé une installation de stockage des semences où 80 variétés traditionnelles de riz sont conservées³¹. L'introduction et la propagation efficaces de nouvelles technologies suppose que les femmes participent d'emblée au développement et à l'adaptation locale de la technologie concernée. Ainsi, la participation des Marocaines à l'amélioration des techniques et méthodes de production de l'huile d'olive a amélioré la production et les recettes.

36. L'accès des femmes aux installations de transformation des produits alimentaires, de distribution et de transport de ces produits a été élargi dans plusieurs pays. En Afrique du Sud, il a permis aux exploitations féminines de culture de tomates de produire et de vendre des produits à base de tomate aux supermarchés locaux de l'ensemble du pays. L'accès des femmes au matériel de transformation du manioc et aux techniques informatiques, au Nigéria, s'est traduit par une augmentation de la productivité et de la part de marché acquise, et par une meilleure connaissance des produits offerts par le public.

37. La diffusion de techniques d'information et de communication (TIC) peu coûteuses dans les zones rurales donne accès aux femmes à l'information nécessaire pour accroître la productivité agricole et le rendement des exploitations. En Ouganda, les TIC facilitent l'interaction des agricultrices avec d'autres régions du pays et au Mali elles ont aidé les Maliennes à commercialiser leurs produits. Au Bénin, les femmes qui travaillent dans les ateliers de transformation du poisson utilisent la vidéo, la télévision et le téléphone mobile pour apprendre de nouvelles techniques de conservation du poisson et vendre leur production au Togo et au Nigéria. En Italie, un réseau, « YOURuralNET » permet aux agricultrices de mettre en commun leurs connaissances, leurs données d'expérience et leurs pratiques optimales.

38. Malgré les prix alimentaires élevés sur les marchés mondiaux, dans beaucoup de pays les petits exploitants n'ont pas pu profiter de cette tendance, en raison en partie de la difficulté d'accès aux marchés mais aussi des coûts de transaction élevés typiques des petites unités économiques³². Les agriculteurs ont pu mettre en commun leurs ressources et réaliser des économies d'échelle quand ils se sont intégrés dans des coopératives agricoles. Au Tadjikistan, des groupes d'agricultrices ont profité de stratégies de vente organisées pour vendre les cachemires, les produits en laine et en mohair, avoir accès au marché nord-américain et vendre leurs produits sur les marchés européens. Dans certains pays, grâce à l'initiative FAO-FIDA-PAM « Achats au service du progrès – P4P », les petites agricultrices sont entrées en relation avec des écoles, des hôpitaux et autres organismes et programmes publics pour vendre leur production.

femmes rurales : institutions, possibilités et participation », tenue du 20 au 23 septembre 2011 à Accra (à paraître – en anglais).

³¹ PNUD, « Intellectual property, agrobiodiversity and gender considerations; issues and case studies from the Andean and South Asian regions », document d'orientation, septembre 2010.

³² FAO et FIDA, *Good Practices in Building Innovative Rural Institutions to Increase Food Security* (à paraître).

39. Aider les femmes à pénétrer sur des marchés très spécialisés de produits de valeur ou vendus sous des marques de fabrique, notamment les produits organiques ayant le label 'commerce équitable', élargit leurs possibilités économiques et augmente leur revenu, et permet aussi de répondre à une demande en augmentation des consommateurs pour des produits frais et organiques. Un café organique, « café des femmes » a été lancé avec succès par des associations d'agricultrices au Rwanda. Aux Fidji, des femmes cultivent des algues et des perles de culture, et font une production innovante d'huile de noix de coco vierge. En République arabe syrienne, une formation a été organisée pour apprendre aux femmes la fabrication de parfums, de fromage et d'autres produits laitiers, ainsi que de médicaments à base de plantes médicinales.

V. L'emploi rural et le travail décent

40. Le travail des femmes, dans les campagnes, est déterminé par le caractère informel de l'emploi rural en général, la médiocrité ou l'absence de normes en matière de droits du travail, la mauvaise application de la législation et de la réglementation nationales et plus généralement par les institutions sociales. Par exemple, dans les pays où les femmes n'ont pas le droit de posséder la terre, le rapport moyen du nombre de femmes au nombre d'hommes parmi les travailleurs familiaux non rémunérés est près du double de ce qu'il est dans ceux où les femmes ont au même titre que les hommes accès à la propriété de la terre³³. Là où une faible partie de la population est rémunérée, les femmes ont moins de chances que les hommes d'avoir un revenu; elles ont surtout un travail à temps partiel ou saisonnier, moins payé que les hommes. Souvent, les femmes rurales se heurtent à une discrimination sexiste, ainsi qu'au harcèlement sexuel, et les femmes enceintes et les jeunes mères ont des droits très limités ou pratiquement inexistant³⁰.

41. Les faits tendent à montrer que les femmes dans certains pays peuvent sortir de la pauvreté, si elles s'engagent hors de l'agriculture et diversifient leur activité³⁴. La participation des femmes à des activités en dehors de la ferme est également un moyen d'améliorer leur autonomie et leur amour-propre, ainsi que le respect dans lequel elles sont tenues dans la collectivité locale; de même, l'emploi dans la production à grande échelle des cultures d'exportation ou dans l'industrie agroalimentaire est un moyen d'améliorer leurs conditions de travail et leur rémunération par rapport à l'emploi agricole traditionnel.

42. Dans certains pays, la protection sociale a aidé à préserver un niveau minimum d'accès aux services essentiels et de revenu pour tous, empêchant ainsi la chute permanente dans la pauvreté. En Chine, un dispositif de protection minimale des niveaux de vie, initialement limité aux zones urbaines, couvre maintenant 46 millions de bénéficiaires ruraux. Le Gouvernement chinois cherche à étendre à l'ensemble de la population rurale l'assurance vieillesse en 2020 au plus tard³⁵.

³³ J. Jütting et C. Morisson, « Women and bad jobs, what can 'SIGI' tell us? » document présenté lors de l'atelier FAO-FIDA-OIT sur les disparités, les tendances et la recherche actuelle sur les aspects sexistes de l'emploi agricole et rural : différents moyens de sortir de la pauvreté, Rome 31 mars-2 avril 2009.

³⁴ FAO, FIDA et OIT, *La place des femmes dans le développement agricole et rural : Divers moyens de sortir de la pauvreté. Statuts, tendances et lacunes* (Rome, 2010).

³⁵ OIT, *Le socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive*, Rapport du

43. Les données relatives à des pays à revenu moyen ou faible montrent que l'accès à la sécurité sociale est étroitement lié à la réduction de la pauvreté et de l'inégalité. En améliorant la sécurité du revenu des femmes rurales et en leur permettant d'avoir accès à des services essentiels, le socle de protection sociale peut aider celles-ci à accéder à l'éducation et à entrer sur le marché du travail³⁵. Le socle de protection sociale peut être financé même dans les pays qui souffrent gravement d'un manque de ressources, comme le montrent des études de l'OIT, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, de l'UNICEF, de l'OMS et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Un socle solide mais modeste de protection sociale peut être progressivement élargi à mesure que le niveau de développement économique du pays devient plus élevé³⁶.

44. Les programmes de garantie de l'emploi et de travaux publics offrent un moyen permanent ou provisoire d'améliorer l'emploi dans les périodes de crise économique ou autres. En Inde, la loi portant garantie nationale de l'emploi rural a permis d'offrir un emploi dans la création d'infrastructures à des femmes et hommes non qualifiés et chômeurs appartenant à 52 millions de ménages ruraux et pauvres³⁷. En Afrique du Sud, le programme élargi de travaux publics devrait s'étendre, avec la création de 1,5 million d'emplois en 2014 contre 500 000 en 2009. Ce programme est novateur par la place faite à la création d'emplois dans le secteur social, par exemple dans les secteurs de la protection de la petite enfance, des soins à domicile et des autres services communautaires améliorés.

45. D'autres programmes de création d'emplois cherchent à aider les femmes rurales à acquérir les qualifications nécessaires pour obtenir un emploi dans le secteur formel de l'économie ou à diriger leur propre entreprise. Au Pérou, des concours sont organisés dans le public pour repérer des agricultrices pauvres ayant réussi, pour leur octroyer un financement public et une aide technique et leur permettre de développer leur entreprise. En Ouzbékistan, les femmes rurales employées à domicile peuvent mettre au point des plans de commercialisation de leurs produits grâce à l'informatique qui les relie à des détaillants ou des boutiques de mode. Au Népal, 34 170 femmes ont créé des microentreprises grâce à la formation à l'entreprise organisée par le PNUD. Une récente évaluation de l'impact de ce projet est parvenue à la conclusion que les femmes qui y ont participé gagnent cinq fois plus que celles qui n'y ont pas participé.

46. Accordées sous condition, les prestations en espèces, distribuées dans les zones rurales ou urbaines, répondent à la demande grandissante d'assistance aux ménages pauvres gravement touchés par les crises mondiales et aux groupes pauvres et marginalisés vivant souvent hors d'atteinte des assurances sociales. Les conditions dont ces prestations sont assorties, l'obligation par exemple de fréquenter régulièrement l'école ou de se soumettre à des soins préventifs élémentaires, visent à interrompre la transmission de la pauvreté entre générations. Les enseignements dégagés de ces prestations en espèces accordées à environ 110 millions de Latino-

Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale, présidé par Michelle Bachelet et convoqué par l'OIT en collaboration avec l'OMS (Genève, 2011).

³⁶ Rania Antonopoulos, « Social protection : opportunities for promoting a gender-equality agenda », document d'orientation du PNUD (à paraître).

³⁷ Voir d'autres publications du PNUD : « Employment guarantee policies », document d'orientation No 2, Série sur l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté, avril 2010.

Américains sont que, s'ils sont bien conçus et bien ciblés, ces programmes peuvent aider à augmenter la consommation alimentaire et à améliorer la scolarisation des filles. Ainsi, au Brésil, le programme *Bolsa Familia* est en volume le plus important programme de prestations en espèces accordées sous condition du monde en développement, puisqu'il touche plus de 46 millions de personnes, 93 % de ces paiements allant à des femmes en leur qualité de bénéficiaires juridiquement responsables³⁸. Dans les régions rurales du Malawi, un programme organisé conjointement par une organisation non gouvernementale et par une banque commerciale a mis en place des distributeurs automatiques mobiles de billets, ce qui a permis à des milliers de femmes des campagnes de ce pays d'avoir accès à des transferts en espèces grâce à des cartes à puce.

47. L'exode rural et les migrations internationales sont parfois la seule option viable pour les femmes rurales. L'absence de perspectives économiques, certaines pratiques culturelles et la violence contre les femmes, les systèmes autoritaires de contrôle par la famille ou par la communauté locale, et les pressions de la famille poussent les femmes à migrer. Dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, la baisse des taux de natalité, le vieillissement de la population, l'augmentation de l'emploi des femmes dans le secteur public et l'absence d'organisation publique des soins aux enfants et aux personnes âgées ont engendré une demande de travailleurs migrants d'origine locale ou étrangère, notamment de personnel domestique.

48. Qu'elles soient temporaires, cycliques ou permanentes, les migrations peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes³⁹. Beaucoup de femmes migrantes, en particulier dans les professions exigeant de fortes qualifications, tirent profit de l'échange culturel ainsi rendu possible et du fait qu'elles sont exposées à des idées, des compétences, des attitudes et des connaissances nouvelles, et peuvent ainsi développer leur indépendance et leur confiance en soi. Leur rôle dans la gestion des fonds envoyés par les travailleurs migrants a permis à beaucoup d'entre elles de voir une amélioration de leur statut et de leur pouvoir de décision au sein de leur ménage ou de la population locale, ce qui a transformé les relations entre les femmes et les hommes. L'émigration des hommes peut également changer les stéréotypes sexistes, à mesure que les femmes doivent assumer des rôles supplémentaires et remplir des tâches traditionnellement accomplies par des hommes.

49. Cependant, les femmes migrantes sont exposées à divers risques, à une discrimination, à l'exploitation et à de mauvais traitements à toutes les étapes de la migration. Elles ont moins que les hommes accès à la formation, à l'éducation et à l'information et cela les rend plus vulnérables aux agissements de recruteurs et de trafiquants peu scrupuleux, à la servitude pour dette, à quoi s'ajoutent le faible nombre d'emplois officiels et décents pour les femmes, et un coût social et personnel élevé pour celles qui rentrent dans leur pays³⁹. Travaillant souvent dans un espace confiné et mal réglementé, les femmes employées comme domestiques sont surchargées de travail, mal payées, ne sont pas protégées et sont souvent victimes de mauvais traitements. Malgré ces difficultés, les femmes migrantes sont en mesure de transférer régulièrement et systématiquement des fonds dans une

³⁸ Kathy Lindert *et al.*, « The nuts and bolts of Brazil's Bolsa Familia Program: implementing conditional cash transfers in a decentralized context », Document d'orientation No. 0709 (Banque mondiale, 2007).

³⁹ Nations Unies, *Enquête mondiale de 2004 sur le rôle des femmes dans le développement : Les femmes et la migration internationale* (New York, 2006).

proportion plus grande que ce n'est le cas des hommes. Par exemple, les femmes du Bangladesh travaillant au Moyen-Orient envoient dans leur pays en moyenne jusqu'à 72 % de leurs gains⁴⁰. Cependant, dans leur milieu d'origine, elles sont souvent exposées à des pressions sociales et à un ostracisme, car décider de son propre chef d'aller travailler à l'étranger, prendre des décisions en toute indépendance, s'intégrer à des réseaux et gagner un revenu plus élevé est souvent mal vu dans certaines sociétés.

50. Les femmes tendent généralement à être les principales bénéficiaires des transferts de fonds des travailleurs migrants, soit parce que leurs besoins sont plus grands ou parce qu'elles sont conçues comme gérant mieux et investissant mieux les fonds dans le ménage ou pour le bien-être local. Les femmes, et notamment les femmes rurales pauvres qui émigrent comme domestiques, rentrent souvent dans leur pays pour lancer une petite entreprise, par exemple une officine de location de rickshaws motorisés au Népal, une agence de guides touristiques ou encore des magasins de matériel de plongée aux Caraïbes, et de petites épiceries en Afrique. Aux Philippines, des femmes ont ainsi pu acquérir des terres arables et investir dans les technologies agricoles. Cependant, les observations faites donnent à penser que l'essentiel des fonds ainsi transférés va à la consommation et n'est pas nécessairement investi de façon productive⁴¹. Les incitations à investir dans l'économie locale doivent donc être encouragées par les banques commerciales auprès des ménages bénéficiaires de ces transferts de fonds, et être assorties de conseils financiers et non financiers destinés aux travailleuses migrantes.

VI. Les soins non rémunérés et l'accès aux services

51. Une grande proportion du temps dont disposent les femmes et les filles rurales est consacrée à des activités non rémunérées. Les stéréotypes et les normes qui prévalent dans les sociétés rurales concernant le travail des femmes leur assignent tout un ensemble de responsabilités, allant des tâches domestiques et des soins aux enfants, à la collecte de l'eau et du bois, la cuisson des aliments, la transformation et l'entreposage des vivres, mais aussi à un travail non rémunéré sur l'entreprise familiale dans l'agriculture de subsistance ou même la production de cultures commerciales. La FAO indique ainsi que les femmes rurales pauvres peuvent travailler de 16 à 18 heures par jour – dans les champs mais aussi remplissant toutes les responsabilités domestiques⁴². Cependant, ce travail non rémunéré consistant à dispenser des soins⁴³ est très mal évalué dans le cas des femmes rurales. Les systèmes de comptabilité nationale n'en tiennent pas compte et ce travail non rémunéré n'est pas reconnu dans la prise des décisions, la planification, l'allocation des ressources et la fourniture des services.

⁴⁰ Fonds des Nations Unies pour la population, *État de la population mondiale 2006 : Vers l'espoir; Les femmes et la migration internationale*, p. 29 (New York, 2006).

⁴¹ Ralph Chami et al., *Macroeconomic Consequences of Remittances* (FMI, Washington, 2008).

⁴² www.fao.org/docrep/w9990e/w9990e10.htm.

⁴³ Le travail consistant à dispenser des soins non rémunérés comprend les soins à la personne et les soins de santé, ainsi que les activités induites (corvées d'eau et de bois, cuisson des aliments, lessive). Voir également PNUD, *Unpaid Care Work*, Policy Brief, Gender Equality and Poverty Reduction Series, No 01, octobre 2009.

52. Or, le poids de ces tâches non rémunérées est écrasant. À l'échelle mondiale, on compte 884 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable, 1,6 milliard qui n'ont pas de source fiable d'énergie, 1 milliard qui ne sont pas desservies par des routes, 2,6 milliards de personnes qui n'ont pas de moyens sanitaires satisfaisants, et 2,7 milliards qui cuisinent sur des foyers ouverts ou sur des réchauds traditionnels.

53. La difficulté de trouver un équilibre entre le travail non rémunéré et la production agricole empêche les femmes rurales de rechercher un travail rémunéré. Dans les campagnes africaines, les femmes doivent souvent faire 15 kilomètres ou plus chaque jour pour aller chercher l'eau et, pendant la saison sèche, il n'est pas rare qu'elles doivent parcourir une distance deux fois plus longue encore. La plupart des tâches sont faites à la main, sont physiquement épuisantes et prennent beaucoup de temps. Les femmes et les filles rurales doivent assumer une partie disproportionnée des déplacements des membres du ménage mais n'ont généralement pas accès aux moyens de transport disponibles réservés aux hommes et aux garçons, car ces moyens de transport sont généralement contrôlés par des hommes et les femmes sont rarement en mesure de payer pour utiliser les moyens de transport en question.

54. En Afrique de l'Ouest, dans 2 000 villages environ ont été créées des plateformes polyvalentes qui dispensent des services énergétiques produits localement. Ces plateformes ont allégé la tâche quotidienne des femmes de 2 à 4 heures, leur ont permis d'augmenter leur revenu, d'avoir une meilleure scolarisation et une meilleure instruction et de maintenir les filles en classe, ce qui a contribué à accroître le taux d'alphabétisation des adultes. Des réchauds propres et plus efficaces aident à réduire le labeur quotidien des femmes et des enfants; on estime en effet qu'un réchaud amélioré consomme 50 % de biomasse de moins qu'un réchaud traditionnel⁴⁴.

55. Les groupes de femmes dans les zones rurales et isolées travaillent à satisfaire les besoins locaux d'eau et d'énergie, en exploitant des sources renouvelables telles que l'énergie solaire et le biogaz. Au Nicaragua et en Ouganda, des initiatives prises par des femmes ont abouti à l'utilisation de l'énergie solaire pour des activités économiques, mais aussi pour avoir accès à l'information et pour laisser aux garçons et aux filles un peu plus de temps pour l'étude. Au Nicaragua, des femmes ont ouvert un restaurant où la cuisine est préparée à l'aide de l'énergie solaire. Le *Barefoot College of India* et ONU-Femmes ont aidé des grands-mères analphabètes des zones rurales à se transformer en techniciennes efficaces et autonomes de l'utilisation de l'énergie solaire.

56. Des méthodes et des techniques de transformation qui permettent d'économiser du temps et de la main-d'œuvre tant pour les tâches domestiques que pour les tâches agricoles, des programmes d'éducation en matière de nutrition et de sevrage des nourrissons sont des moyens d'améliorer la qualité du régime alimentaire familial et des aliments de sevrage traditionnels. Aux Philippines, ces programmes ont entraîné une réduction de 64 à 42 % de la prévalence de la malnutrition⁹.

⁴⁴ Global Village Energy Partnership International, *Cookstoves and Markets: Experiences, Successes and Opportunities* (2009).

57. Le congé parental et des services de soins dispensés aux enfants, aux personnes âgées et aux malades sont des moyens d'aider les parents à mieux équilibrer leur travail et leurs responsabilités familiales. Ainsi, le Gouvernement italien a donné à cette question un caractère prioritaire dans l'application des politiques de développement structurel et rural. En Nouvelle-Zélande, le congé parental rémunéré a été étendu aux parents travailleurs indépendants, ce qui est particulièrement utile aux femmes rurales.

58. Pour remédier à la médiocrité des services publics locaux, certains pays ont investi dans la création de centres communautaires féminins qui organisent des services publics complets à l'intention des femmes. Au Kirghizistan, à Maurice, en République de Moldova et en Ouzbékistan, ces centres organisent des services sociaux, facilitent l'enregistrement foncier et la création de capacités, notamment pour l'emploi et le développement de la petite entreprise. En Géorgie, les femmes déplacées et les ministères techniques se sont réunis pour tenter de répondre, dans une action intégrée, aux problèmes particuliers qui se posent aux femmes.

59. Des unités mobiles peuvent assurer la prestation de services au profit de populations rurales difficiles à desservir. Des unités sanitaires mobiles interviennent dans les situations d'urgence et humanitaires et aussi desservent les travailleurs saisonniers dans l'agriculture. Dans la province ukrainienne du Donetsk, un réseau de services de planification familiale comprenant 10 cliniques et 17 unités mobiles de consultation dispensent des conseils aux femmes rurales pour mieux répondre à leurs besoins de soins de santé de la procréation.

60. Compte tenu de l'illettrisme des femmes et du fort taux d'abandon scolaire, des formations d'alphabétisation non scolaires ont été organisées dans des villages de Bédouins en Jordanie et dans des villages cambodgiens; au Pakistan, des téléphones mobiles ont été utilisés dans le même but. En Afrique du Sud, l'UNESCO travaille avec des enseignants pour augmenter leurs compétences générales en informatique afin de mieux desservir les zones rurales. Le FIDA a lancé un programme de tutorat entre ménages en Ouganda à l'intention des ménages ruraux pauvres. Au Timor-Leste, des subventions ont été accordées aux mères célibataires (dans le cadre du programme *Bolsa da Mãe* – le porte-monnaie de la mère), de façon à les aider à envoyer leurs enfants à l'école.

VII. Développement durable

61. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les chocs climatiques tels que la sécheresse, la désertification, le déboisement, les catastrophes naturelles, les déchets toxiques et la pollution, ont mis à rude épreuve les femmes et les hommes qui sont de petits exploitants agricoles et ont aggravé encore l'insécurité alimentaire.

62. Les femmes, en milieu rural, sont pourtant de puissants agents de changement au profit du développement durable; elles peuvent appliquer des solutions viables à terme pour remédier aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Par exemple, des Fidjiennes adoptent de nouvelles méthodes de culture ménageant l'environnement; des Kényanes et des Zimbabwéennes protègent les essences d'arbres autochtones et les plantes médicinales et développent leur plantation, elles ont installé des ruches dans les zones arides et ont appris à entretenir les abeilles de façon durable. Les Béninoises ont adopté des méthodes

écologiquement rationnelles d'ostréiculture lorsqu'elles ont été amenées à reboiser les rives d'une lagune dont les collectivités locales dépendent pour leurs moyens d'existence. En Équateur, ONU-Femmes travaille avec des groupes de femmes autochtones pour les faire participer à une action de conservation et de gestion durables du patrimoine naturel et culturel de la Réserve du biosphère de l'Yasuní.

63. Les femmes et les hommes en milieu rural peuvent contribuer pleinement et de façon appréciable à la gestion, la préservation, la protection et la remise en état des ressources naturelles et de l'environnement en prenant l'initiative de la formulation des politiques ou en participant aux instances de décision. Ils ont beaucoup à apporter à la conception et l'application d'investissements d'infrastructures rurales, par exemple les moyens de transport, l'adduction d'eau et l'assainissement, l'exploitation des énergies renouvelables et l'application locale ou l'adaptation des écotecnologies. Par exemple, au Népal, le Comité féminin de préservation de l'environnement gère chaque année 963 tonnes de déchets en moyenne; ces déchets alimentent 40 digesteurs de biogaz qui permettent de répondre aux besoins énergétiques de la population locale.

64. Le système actuel de promotion du développement durable est, à tous les niveaux, trop compartimenté et il faut donc sans retard mettre en œuvre une réforme institutionnelle pour assurer une meilleure cohérence et une meilleure coordination des politiques dans les domaines du développement social et économique et de la protection de l'environnement, de l'affectation en priorité de ressources financières à la réduction de la pauvreté, à l'égalité et au développement rural, et de l'application effective des pratiques optimales et de leur intensification. En milieu rural, les femmes et les hommes devraient être au centre d'un processus de réforme des politiques favorables aux pauvres et à l'inclusion sociale.

VIII. Conclusions et recommandations

65. **Les politiques nationales doivent être redéfinies pour inclure des conditions favorables au développement durable. Les grandes instances mondiales de décision, notamment concernant le commerce international et les autres cadres internationaux de formulation et de coordination des politiques doivent mettre en place les conditions générales qui soutiennent les politiques nationales choisies. Les pays, en particulier les pays les moins avancés, doivent être protégés des conséquences négatives des crises et des chocs mondiaux.**

66. **Le travail des femmes et des filles rurales contribue à la production agricole, à la sécurité alimentaire et au développement rural et donc à la croissance économique et au développement du pays. Leur travail est généralement non rémunéré et pourtant il est essentiel pour faire en sorte que les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables soient nourris et soignés. Leur revenu du travail payé et non payé, en milieu rural, est un facteur critique dans la transmission de la pauvreté entre générations.**

67. **Les femmes et les filles rurales se heurtent à des contraintes sexospécifiques, par exemple un manque d'accès aux ressources productives que sont la terre, le crédit, l'information, les services de vulgarisation et la technologie. Des normes culturelles, la responsabilité des soins à dispenser et des questions de sécurité font que les femmes et les filles font face à beaucoup plus de difficultés que leurs homologues masculins dans l'accès aux institutions**

et aux marchés locaux et nationaux. L'investissement inadéquat dans la fourniture de services, en milieu rural, réduit la productivité des femmes dans l'agriculture, alourdit les tâches non rémunérées et limite leurs possibilités d'avoir un revenu indépendant.

68. Le développement rural et la croissance agricole sont ainsi compromis par le fait que les femmes et les filles ne peuvent réaliser pleinement leur potentiel d'agents économiques dans l'économie monétaire et non monétaire. Dans les pays les moins avancés, il est essentiel que les engagements pris à L'Aquila soient honorés et que l'analyse de la représentation paritaire des hommes et des femmes soit appliquée à la répartition de l'aide.

69. Il est manifeste que l'action des femmes fait partie de la solution des grands problèmes de développement, notamment ceux de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la durabilité environnementale. Mais pour que cela soit réalisé, et de manière durable, le rôle prépondérant des femmes et des filles rurales doit être soutenu et doté des ressources voulues. En outre, il faut prêter attention aux facteurs structureaux qui aggravent les inégalités entre les femmes et les hommes en milieu rural, et des mesures doivent être prises pour éliminer la discrimination contre les femmes rurales.

70. Les États Membres, les entités des Nations Unies et la société civile, notamment les groupes de femmes et les organisations rurales et le secteur privé, ont pris des mesures pour améliorer l'accès des femmes et des filles des zones rurales aux actifs productifs et aux services. Ils ont pris des mesures pour reconnaître et alléger les tâches non rémunérées, pour encourager l'emploi des femmes, dans l'exploitation agricole et en dehors, et pour élargir leur accès aux marchés et promouvoir le développement durable.

71. Des politiques bien financées, cohérentes, systématiques et stratégiques visant le renforcement du pouvoir économique des femmes et des filles en milieu rural sont nécessaires, car on ne peut se contenter des démarches de circonstance qui souvent caractérisent les politiques actuellement menées.

72. La Commission de la condition de la femme souhaitera peut-être appeler les gouvernements et les autres acteurs à collecter et partager les exemples de pratiques optimales et les enseignements dégagés dans l'action menée pour l'égalité entre les sexes et le renforcement du pouvoir économique des femmes en milieu rural, afin de reproduire les succès et de les transposer à une plus grande échelle, et au besoin à prendre les mesures suivantes :

Sécurité alimentaire et investissement dans l'agriculture

a) S'assurer que les femmes rurales participent bien activement aux discussions sur les annonces de contributions financières et la répartition des crédits actuellement et à l'avenir pour l'agriculture, le développement rural et l'amélioration de la sécurité alimentaire et en soient les bénéficiaires au même titre que les hommes, et envisager d'affecter des ressources au renforcement du pouvoir économique des femmes rurales;

b) Améliorer l'agriculture de subsistance par des investissements, tout en élargissant les possibilités offertes aux petites agricultrices de diversifier leur production et d'augmenter leur productivité en participant à l'agriculture

commerciale et à l'élargissement des marchés de produits à plus forte valeur ajoutée, plus lucratifs;

Accès aux ressources, à l'emploi et aux marchés

c) Améliorer les emplois salariés, agricoles et non agricoles, au profit des femmes et des hommes pauvres sans terre ou n'ayant que peu de terre;

d) Mettre en place un socle minimum de protection sociale pour garantir l'accès des femmes rurales aux services publics essentiels et garantir leur revenu;

e) Éliminer toutes les discriminations encore présentes dans la législation à l'égard des femmes et des filles rurales, notamment concernant la terre et les ressources naturelles, la famille, le droit du mariage, les successions et le logement, et aider les femmes rurales à prendre conscience de leurs droits;

f) Mettre au point un enregistrement foncier reposant sur des normes locales, peu coûteux, rapide, transparent et accessible aux femmes;

g) Élargir l'accès des femmes rurales aux services financiers, notamment en concevant des produits financiers ciblés sur elles et en organisant une formation élémentaire aux questions financières;

h) Organiser des services de vulgarisation agricole concernant le stockage des grains, l'équipement, le transport, l'information et la technologie, et l'accès aux intrants agricoles;

i) Améliorer le fonctionnement des marchés par la transparence de l'information, des prix équitables, une infrastructure solide et une bonne réglementation, et assurer la téléconsultation de l'information la plus récente sur les prix pratiqués sur les marchés;

j) Mettre au point des partenariats novateurs pour accélérer l'engagement des agricultrices dans les chaînes de valeur et les aider à faire connaître leurs produits sur les marchés nationaux et internationaux;

k) Profiter des innovations technologiques pour faciliter l'accès des femmes rurales à l'information, aux services et aux moyens de communication, et faciliter le développement de centres d'information dans les villages;

Soins non rémunérés et accès aux services

l) Réduire la charge de travail qui résulte, pour les femmes dans les zones rurales, des soins qu'elles dispensent en améliorant l'équipement, les techniques d'économie de la main-d'œuvre et les services de soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes vulnérables;

m) Appliquer des méthodes adéquates et des systèmes de collecte de données pour analyser les problèmes du travail agricole ou commercial non rémunéré et des soins non rémunérés dispensés par les femmes rurales, de façon à atténuer leur impact;

n) Faciliter l'accès des femmes et des filles rurales aux services de soins de santé maternelle, à l'école et à la formation, notamment par des programmes scolaires obligatoires, par la création d'écoles, la distribution de bourses et

l'organisation de programmes de tutorat, ainsi que par des programmes de soins à la petite enfance et la création de crèches;

Développement durable

o) Aider, par des investissements, les femmes rurales à promouvoir une agriculture durable, la défense de la biodiversité, et des technologies locales de valorisation des énergies renouvelables dans les zones rurales et les régions reculées;

p) Intégrer la perspective des femmes rurales dans la préparation, les résultats et le suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable afin d'accélérer les progrès de l'action menée en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales.
